

L'INSTITUT DU DROIT IMMOBILIER propose des formations spécialisées pour les professionnels du secteur. L'INSTITUT DU DROIT IMMOBILIER est devenu réellement un opérateur incontournable du métier.

Soumis par Administrator
22-01-2007

L'INSTITUT DU DROIT IMMOBILIER propose des formations spécialisées pour les professionnels du secteur.

L'INSTITUT DU DROIT IMMOBILIER a radicalement transformé sa structure afin de s'adapter à son nouveau format incluant : une équipe de plus de 20 formateurs, praticiens et professionnels expérimentés issus de tous les milieux du monde de l'immobilier : juristes, avocats et notaires spécialisés dans les domaines du droit immobilier, de la construction et de l'urbanisme, magistrats, professeurs, experts judiciaires, promoteurs, et c... ; un site dédié aux formations dispensées permettant à chaque internaute de se renseigner, de télécharger le catalogue, de s'inscrire en ligne, actuellement opérationnel à l'adresse :

<http://www.synergies.fr/html/immobilier.html> un catalogue annuel totalement rénové présentant en détails l'intégralité des 24 modules de formations proposés couvrant toutes les disciplines du Droit Immobilier et préfacé par Jean-Jacques GOMEZ - Conseiller à la Cour de Cassation, Ancien Premier Vice-Président chargé du contrôle des expertises au Tribunal de Grande Instance de Paris deux salles spécialement dédiées aux formations - de surfaces respectives de 90 m² et 40 m² - toutes deux élégantes, confortables et ergonomiques au sein de l'ESPACE TURBIGO, structure parfaitement adaptée à son emploi et abritant le siège de l'INSTITUT.

L'INSTITUT DU DROIT IMMOBILIER propose des formations sur catalogue, « à la carte » ou « sur mesure », en inter ou en intra, individualisées ou en groupe... « à forte valeur ajoutée » dédiées aux professionnels de l'immobilier : couvrant l'ensemble du champ des connaissances théoriques et pratiques ; spécifiquement étudiées à l'attention de leurs personnels salariés ; déclinées généralement selon 2 niveaux : la formation de base ou le perfectionnement. L'INSTITUT DU DROIT IMMOBILIER veut être une force à la hauteur des défis à relever en se dotant des moyens nécessaires à la réalisation de ses objectifs . L'accord de partenariat avec un cabinet d'avocats spécialisés en Droit Immobilier garantit le professionnalisme des formations dispensées.

Fort d'une équipe pédagogique qui lui est exclusivement dédiée, d'une réelle autonomie financière et administrative grâce à un budget de fonctionnement spécifique doté de moyens financiers fortement accrus, l'INSTITUT DU DROIT IMMOBILIER cultive volontairement un style d'enseignement résolument axé sur la pratique professionnelle. Aux côtés du formateur, avocat, professeur ou magistrat, intervient généralement pendant une demie journée sur le temps que dure la formation, un expert judiciaire, ou un promoteur, ou un architecte, ou tout autre professionnel de l'immobilier, choisi pour ses compétences particulières et son expérience professionnelle en rapport étroit avec le thème de la formation dispensée afin que sa contribution personnelle enrichisse le débat par le témoignage original qu'il délivre et l'éclairage incident qu'il apporte à la connaissance de chacun et pour le profit de tous.

L'INSTITUT DU DROIT IMMOBILIER est devenu réellement un opérateur majeur, incontournable en matière de formation. 43 rue de Turbigo 75003 Paris T.: 01.42.72.55.30 Fax.: 01.40.27.80.40

L'origine de l'opération ?

Répondre à une demande des professionnels du secteur en recherche de formations spécialisées et en direct sur leur profession.

La composition de l'équipe ?

20 formateurs spécialisés: avocats, notaires, experts, professeurs...

Si c'était à refaire ?

On referait sans hésitation...

La concurrence ?
Elle est saine et sert à nous démarquer.

www.synergies.fr/html/immobilier.html
info@synergies.fr